



SÉANCE DU LUNDI 18 FEVRIER 2013

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la Présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes CARTERON, ROBBE, FAUCONNET, M. CHAPLOT, BIGOT, Mmes HECTOR, VILLIERS, M.M. D'HAENE, BRETHÉREAU, LIEBEN, BAYET, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. PIERRE Claude, RICHTIN, GERIN Gérard, DEMELUN, PENOT, CORBIN, BELLEMAIN, PELLE, GIRAULT, RAVETTO, POILE, Mme DALBARD, M.M. FONTAINE, LECHNER, JEGO, MAILIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. FONTAN, TROUVE, PORCHER, Mme FONTENAILLE, M.M. CARIOU, SOURIT, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, DEPOND, AOUADHI, Mme CHARET, M. PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M.M. SPRIET, TOULGOAT, représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Chatenay sur Seine, Egligny, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, La Tombe, Villeneuve-les-Bordes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, à laquelle sont rattachées les communes de Dormelles, Saint Ange le Vieil, Villemaréchal, Ville-Saint-Jacques, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** à laquelle sont rattachées les communes de Barbey, La Brosse Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Montereau-Fault-Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »** à laquelle est rattachée la commune de Lorrez le Bocage, **Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »** à laquelle sont rattachées les communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury Férottes.

Représentés : M. GERIN James représenté par M. D'HAENE, M. LEFIER représenté par M. POILE, M. COURTOIS représenté par M. AOUADHI.

Absents : M. DESORMES (Châtenay-sur-Seine), M. BOITEUX, Mme AMIGUES (Coutençon), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON, M. SARTORI (Gravon), M. GIBERT (Gurcy-le-Châtel), M. CHAUCHAT (La Tombe), M. YWANNE (Villeneuve les Bordes), M. JOLY, (Dormelles), M. HOCQUARD (Villemaréchal), M. ZENI (Ville Saint Jacques), M. BERGAMASCHI (Barbey), Mme GERMANEAU (La Brosse Montceaux), M. BLISSON (Cannes Ecluse), M. JODAR (Forges), M.M. BELLINI, CHEREAU (Misy sur Yonne), Mme AOUIDAD (Salins), M.M. CHIANESE, BOUSSER (Vaux sur Lunain), M.M. SIMONET, ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais), M. MONCLARD (Blennes), M. BELTZER (Vouls).

Absents excusés : Mme PESALOVO, Mme HURTAULT, Mme MANGATAYE.

Installation d'un nouveau délégué pour la commune de Courcelles en Bassée

Les membres du Comité Syndical décident d'accueillir à l'unanimité, Monsieur Didier BELLEMAIN, nouveau représentant de la commune de Courcelles en Bassée, et de l'installer en sa qualité de délégué titulaire au sein du SIRMOTOM.

Approbation du Procès-Verbal du 19 octobre 2012

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire 2013

Conformément aux dispositions de l'article L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Les membres du Comité Syndical prennent acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2013.

Autorisation donnée au Président à signer la convention régissant la mise en place du service de paiement des Titres Par Carte Bancaire sur Internet (TIPI)

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, la convention régissant la mise en place du service de paiement des Titres Par Carte Bancaire sur Internet (TIPI), et autorisent Monsieur le Président, à signer cette même convention et tout document s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer les conventions avec OCAD3E et Recylum

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, les conventions avec OCAD3E et Recylum, ainsi que la convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service entre le SIRMOTOM adhérent à TIPI et la Direction Générale des Finances Publiques, et autorisent Monsieur le Président, à signer ces conventions et tout document s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer la convention de collaboration entre le SYTRADEM et le SIRMOTOM

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, la convention de collaboration entre le SYTRADEM et le SIRMOTOM, et autorisent Monsieur le Président, à signer cette même convention et tout document s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer la Convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, la Convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets, et autorisent Monsieur le Président, à signer cette même convention et tout document s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer une convention de partenariat avec la ville de Montereau

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président, à signer la convention de partenariat avec la ville de Montereau et tout document s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, autorisent Monsieur le Président, à signer cette convention avec le SYTRADEM, afin de permettre la création d'une ressourcerie-recyclerie, et à signer tous actes ou documents pertinents pour la réalisation du projet.

Création d'un poste de rédacteur 1^{ère} classe dans le cadre d'un avancement de grade

Les membres du Comité Syndical accepte à l'unanimité, de créer un poste de rédacteur 1^{ère} classe, de modifier le tableau des effectifs en supprimant un poste de rédacteur principal (à temps complet), d'ajouter un poste de rédacteur 1^{ère} classe (à temps complet), et d'inscrire les sommes nécessaires au budget 2013, chapitre 012, article 6411.

Création d'un poste de technicien territorial

Les membres du Comité Syndical accepte à l'unanimité, de créer un poste de technicien territorial (catégorie B), de modifier le tableau des effectifs, et d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, au budget du syndicat.

Autorisation donnée au Président à lancer une consultation permettant la création d'une application mobile

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à lancer une consultation permettant la création d'une application mobile et à signer tous les documents relatifs à l'attribution de cette consultation.

Autorisation donnée au Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et de la Région Ile de France pour la fourniture de composteurs

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et de la Région Ile-de-France, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions.

Autorisation donnée au Président à soutenir financièrement l'action menée par la Mairie de Montereau dans le cadre du plan du Programme Local de Prévention des Déchets

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à soutenir financièrement l'action menée par la Mairie de Montereau dans le cadre du plan du Programme Local de Prévention des Déchets, et à signer une convention avec la Mairie de Montereau, qui définira les engagements humains, techniques et financiers des deux parties (budget estimatif de l'opération : 5 000 €).

Information sur la liste des marchés publics conclus pour l'année 2012

Les membres du Comité Syndical prennent acte à l'unanimité, de la liste des marchés publics conclus pendant l'année 2012 et du nom des attributaires :

Objet du marché	Date de notification	Montant	Attributaire
Fourniture de caissons pour les déchetteries	07/05/2012	90 315	Ets GILLARD
Achat, fourniture, installation de matériel informatique Lot 1,2,3 et 4	12/11/2012	Lot 1 : 12 867,05 Lot 2 : 4 701,00 Lot 3 : 990,00 Lot 4 : 3 099,00	JVS
Achat, fourniture, installation de matériel informatique Lot 5	12/11/2012	Loyer trimestriel 315,91 Coût copie 0,0037 noir 0,037 couleur	YONNE COPIE

Information sur la signature d'une convention d'occupation entre le magasin CARREFOUR et le SIRMOTOM

Les membres du Comité Syndical ont pris connaissance de la convention d'occupation entre le magasin CARREFOUR et le SIRMOTOM pour l'implantation et la collecte de points d'apport volontaire.

Affaires et questions diverses

